

Compte de prestations de décès de la fonction publique

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* pour fournir une assurance-vie aux membres cotisants de la fonction publique.

Au compte, sont portés au crédit : a) les cotisations des employés; b) les cotisations du gouvernement et les sociétés de la fonction publique; c) les intérêts. Les paiements et autres débits représentent : a) les prestations versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente au titre de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*; b) les prestations de 10 000 \$ versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique ou recevaient une rente en vertu de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, et pour lesquels a été effectué le paiement d'une prime unique au titre d'une couverture viagère de 10 000 \$ de prestations de décès.

Tableau 6.35
Compte de prestations de décès de la fonction publique

(en dollars)

	2019	2018
Solde d'ouverture.....	3 714 705 845	3 626 907 397
Rentrées et autres crédits		
Cotisations des employés		
Membres actifs		
Employés de la fonction publique	76 189 811	70 796 414
Sociétés de la fonction publique	5 959 531	5 763 401
Employés retraités	26 950 643	26 329 958
Cotisations de l'employeur		
Sociétés de la fonction publique.....	1 569 400	1 514 931
Prestations de décès – généralités	12 016 107	11 899 531
Prestations de décès – prime unique pour 10 000 \$.....	3 131 353	3 058 443
Intérêt.....	144 845 552	149 738 670
Total des rentrées et autres crédits	270 662 397	269 101 348
Total partiel	3 985 368 242	3 896 008 745
Paiements et autres débits		
Paiements de prestations		
Généralités.....	146 637 157	142 436 539
Couverture viagère pour 10 000 \$.....	38 508 525	38 508 525
Autres paiements de prestations de décès.....	357 836	357 836
Total des paiements et autres débits.....	185 503 518	181 302 900
Solde de clôture	3 799 864 724	3 714 705 845

Compte d'assurance du service civil

Ce compte a été établi par la *Loi sur l'assurance du service civil*, afin de permettre au ministre des Finances de verser certaines prestations de décès aux fonctionnaires permanents dans tout service de l'administration fédérale. Aucun nouveau contrat n'a été émis depuis l'entrée en vigueur, en 1954, du Régime de prestations supplémentaires de décès pour la fonction publique et les Forces canadiennes dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*.

Le nombre de polices d'assurance en vigueur au 31 mars 2019 était de 127 et l'âge moyen des souscripteurs de 93,7 ans. Au cours de l'exercice, des primes de 124 \$ ont été encaissées. Des prestations de décès, des rentes ainsi que des remboursements de primes totalisant 148 393 \$ ont été versés en 2019.

Conformément à l'évaluation actuarielle et aux hypothèses prescrites, le passif actuariel ayant trait aux prestations prévues par la Loi a été établi à 1 319 933 \$ au 31 mars 2019. Le surplus en date du 31 mars 2019 s'établissait à 94 953 \$. Conformément aux dispositions du paragraphe 16(4) du Règlement sur l'assurance du service civil, un montant de 94 953 \$ a donc été débité au compte au cours de l'exercice 2019.

Compte de régimes contributifs – Employés recrutés sur place

Ce compte a été établi afin d'inscrire les avantages payés aux employés recrutés sur place engagés avant le 1er mars 2009 par le Haut-commissariat à la Guyane au moment de leur cessation d'emploi. Le compte à fins déterminées a été établi suite à la liquidation de CLICO Life and General Insurance Company (South America) Limited.